

LE FONDS EUROSÉLECTION

2015

NORTIA
— INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Le fonds **EuroSélection** est une nouvelle génération d'actifs en euros offrant une alternative à l'érosion du rendement des fonds généraux classiques des compagnies d'assurance, tout en conservant les caractéristiques : **garantie en capital et effet cliquet**. Nous vous offrons la possibilité d'accéder à un fonds euros qui allie recherche de performance et sécurité.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Pour l'année 2015, le fonds **EuroSélection** est constitué entre 70 et 100% par le fonds en euros de SPIRICA, le solde étant réparti sur un support diversifié, Épargne 365 (FR0010963322). Cette poche de diversification est gérée selon la méthode dite du « coussin ». En cas d'évolution défavorable d'un des fonds, seul celui-ci sera partiellement ou totalement arbitrée.

Objectif de performance :
Fonds général : +0,50% à 1%
(en moyenne sur 5 ans)

Garantie du capital permanente

Frais de gestion annuel : 1%

Date de création : 1^{er} avril 2010

PERFORMANCES NETTES

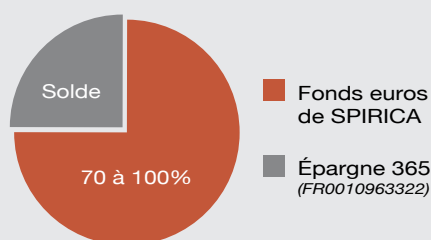
DE FRAIS DE GESTION ANNUELS

(hors prélèvements sociaux et fiscaux)

	Fonds euros SPIRICA	EuroSélection SPIRICA
2014	2,70%	3,42%
2013	3,00%	4,02%
2012	3,21%	4,01%
2011	3,32%	0,33%
2010	4,21%	5,02%

(les performances passées ne préjugent pas des performances futures)

RÉPARTITION AU 31/12/2014



■ FONCTIONNEMENT

Le fonds **EuroSélection** présente les mêmes caractéristiques qu'un actif général traditionnel, à savoir :

- **Une garantie du Capital** : Permanente, frais de gestion compris.
- **Un effet cliquet** : Les gains acquis durant une année ne peuvent être remis en cause, quelle que soit la conjoncture future.

Et une participation aux bénéfices spécifique : Tenant compte de la performance du fonds général et d'actifs plus dynamiques.

■ MÉTHODOLOGIE DE GESTION

Le fonds **EuroSélection** est géré selon la méthode d'assurance de portefeuilles qui consiste à réallouer dynamiquement les investissements entre actifs diversifiés risqués et actifs non risqués, afin d'assurer la protection du capital investi chaque année. Ainsi, en cas d'évolution défavorable des marchés actions, l'allocation stratégique OPCVM diversifiés sera progressivement ou totalement désinvestie au cours de l'année (*méthode dite du « coussin »*), puis reformée dans son intégralité l'exercice suivant.

■ FOCUS : ÉPARGNE 365

PHILOSOPHIE DE GESTION

La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPCVM (*actions, diversifiés, obligataires, monétaires...*) est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial et de ses perspectives d'évolution (*croissance, inflation, déficits, etc*).

Le FCP s'expose au travers d'une sélection qualitative et quantitative d'OPCVM sur tous les secteurs économiques et géographiques.

La stratégie d'investissement est effectuée au travers de deux approches :

- **Stratégique**, afin de constituer des positions à moyen/long terme, dont les supports ont une volatilité inférieure à 5%.
- **Tactique**, pour profiter des opportunités de marchés à court terme, dont les supports peuvent avoir une volatilité jusqu'à 10%.

Le fonds EuroSélection est éligible
aux contrats NORTIA :

PRIVATE VIE ■ PRIVATE CAPI

Le document n'a aucun caractère contractuel ni indicatif des choix et objectifs de l'investisseur. L'ensemble des données est présenté à titre purement informatif et ne peut en aucun cas être assimilé à une offre d'achat, de vente, de souscription ou de services financiers, et est fourni et mis à la disposition par des sources extérieures. Des modifications des informations financières et des dispositions juridiques et administratives, notamment fiscales, peuvent survenir postérieurement à la rédaction du présent document. Dès lors, NORTIA décline toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations et les conséquences qui pourraient en découler.

NORTIA, Société par Actions Simplifiée au capital social de 2 000 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 398 621 102 et ayant son siège social au 215, Avenue Le Nôtre – BP 90335 – 59056 ROUBAIX Cedex 1,
Société de Courtage d'Assurance immatriculée sous le n° ORIAS 07 001 890 (site internet : www.orientia.fr).

Les informations relatives au traitement des réclamations sont disponibles sur simple demande ou à cette adresse : <http://www.nortia.fr/contact/mention.aspx>
Support d'information réservé aux intermédiaires d'assurance - Document non contractuel à caractère publicitaire - Edition 1502.